

# Finance offshore et paradis fiscaux

Légal ou illégal?



**La finance offshore** est considérée comme l'innovation financière la plus radicale des 60 dernières années. Largement méconnue, elle a accompagné et profondément modifié l'organisation économique mondiale. Son existence est indissociable des paradis fiscaux. Ces derniers ont facilité tout autant la mise en place de ce type de finance que le développement d'activités illégales et d'abus dont on ne cesse de découvrir l'ampleur.

Cet ouvrage accessible et concret, ponctué d'exemples, explique les stratagèmes *offshores* aussi bien légaux qu'illégaux utilisés par des sociétés et des individus pour éviter de payer de l'impôt, faciliter certaines activités économiques, corrompre, ou blanchir de l'argent, notamment. Au fil des pages, vous découvrirez aussi comment la finance *offshore* et les paradis fiscaux, en élaborant un cadre extranational, ont modifié la manière dont la monnaie est créée, ce qui a permis l'élaboration d'un système bancaire parallèle.

Cet ouvrage permet au lectorat de se forger sa propre opinion sur des questions qui divisent les différentes communautés. Il aborde les enjeux économiques et sociétaux soulevés par la finance *offshore* et les paradis fiscaux, notamment la concurrence déloyale, les nouveaux risques pour les organisations, la perte de signification de certains indicateurs économiques, la responsabilité sociale des sociétés privées et publiques et les inégalités économiques. Il identifie de nouveaux risques susceptibles d'engager la responsabilité sociale de toute organisation et explique comment s'en protéger. *Finance offshore et paradis fiscaux: légal ou illégal?* s'adresse à toute personne travaillant ou étudiant dans le milieu de la finance, de l'économie, ou de la comptabilité, mais aussi à toute personne s'intéressant à ce sujet.

**Franck Jovanovic** est professeur titulaire d'économie et de finance à l'Université TELUQ (l'université à distance du réseau de l'Université du Québec) et chercheur associé à l'Université d'Orléans (France). Il possède plus de 20 années d'expérience internationale en tant que professeur d'université et en tant qu'expert-conseil auprès d'organisations.

